

Pourquoi cette session ?

La création et la reprise d'activités constituent un enjeu majeur pour les territoires ruraux. Élu local et agent de développement, vous êtes régulièrement amenés à réfléchir sur cette thématique et orienter, voire accompagner des porteurs de projets.

L'Agence France Entrepreneur (ex APCE) est un acteur qui agit en faveur de l'entrepreneuriat, prioritairement au profit des territoires fragiles, notamment des quartiers prioritaires de la politique de la ville, des zones de revitalisation rurale, des outre-mer et des zones d'aides à finalité régionale, au service de trois priorités :

- Favoriser les créations et les reprises d'entreprises plus pérennes et créatrices d'emploi ;
- Aider au développement des très petites entreprises (TPE) et des petites et moyennes entreprises (PME) qui créent de l'emploi
- Innover pour créer un cadre plus favorable à l'initiative économique.

Concrètement pour les acteurs locaux, l'Agence France Entrepreneur intervient dans le cadre de l'information et de l'orientation des accompagnateurs et des porteurs de projets et lance plusieurs appels à projets pour accompagner la création et la reprise d'entreprise et soutenir l'accompagnement post-crédation.

Cap Rural a donc sollicité son intervention afin de mieux connaître cette agence mais plus encore l'appui qu'elle est en mesure d'apporter aux territoires en termes d'idées nouvelles, d'outils d'accompagnement, de données statistiques et d'études...

Une session pour qui ?

Cette webconférence est destinée aux acteurs des territoires, agents de développement, élus, en questionnement et/ou en accompagnement de démarches entrepreneuriales et de porteurs de projets.

Programme

Dans le cadre d'une intervention de Vincent LE BRECH, responsable des programmes régionaux à l'AFE, la webconférence s'organisera en deux temps :

Une intervention

- Présentation de l'AFE :
 - De l'APCE à l'AFE
 - Rôle et missions
- Présentation de ces ressources et ces services :
 - Appels à projets et programmes régionaux
 - Ressources

Un temps d'échange avec l'intervenant

- Vos questions et réflexions

Intervenants

- **Intervenant** : Vincent LE BRECH, responsable des programmes régionaux à l'Agence France Entrepreneur (AFE)
- **Animateurs** : Jean-Philippe JAMOT, Chargé de mission Cap Rural, Dynamiques entrepreneuriales de création d'activités – Ingénierie financière des projets / Aurélie BRAILLON, Chargée de mission Cap Rural, Dynamiques territoriales de créations d'activités – Construction d'offres d'activités (COA)

En pratique

- Le mercredi 6 décembre de 10h à 12h en webconférence
- 20 participants maximum. Date limite d'inscription : 27 novembre 2017
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contact : Jean Philippe Jamot, 04 75 80 16 06/ 06 80 82 45 47 agriruralite@caprural.org